

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE au sujet de la fourniture d'asphalte à la Cité.

Compte rendu de l'assemblée du 16 septembre 1914.

Sont présents : MM. L. A. Lapointe, président ; Boyd, Larivière et Ménard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le secrétaire soumet à la Commission les documents suivants :

1.—Rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, soumettant une copie des ordres et des réquisitions pour asphalte depuis le mois de janvier 1913 jusqu'à date.

2.—Une communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité transmettant tous les mandats en paiement de comptes pour fourniture d'asphalte et de blocs "Shawmut".

3.—Une communication de la Cie Elder Ebano, déclarant en réponse à la demande de cette commission qu'elle n'a jamais vendu d'asphalte à aucune ville à un prix plus bas que celui qu'elle charge à la Cité de Montréal, et offrant de permettre d'examiner ses livres pour vérifier cette assertion.

4.—Communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité déclarant qu'il n'est pas en état de dire si l'asphalte vendu à la Cité est pesé avec le baril ou sans baril.

5.—Une communication du Surintendant des Achats et des Ventes, déclarant que l'asphalte est pesée avec baril et qu'aucune réduction n'est allouée pour la pesanteur du baril.

Tous ces documents sont déposés sur le bureau comme exhibits.

Le Secrétaire informe la Commission qu'il n'a pas encore reçu les réponses des Ingénieurs de la Cité aux questions qui leur ont été posées.

M. Paul E. Mercier, Assist.-Ingénieur en Chef de la Cité, est alors appelé devant la Commission et après avoir prêté serment devant le Président de répondre la vérité et rien que

SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE

"re" Supply of asphalt to the City.

Report of meeting held on the 16th September 1914.

Present : Ald L. A. Lapointe, Chairman ; Boyd, Larivière and Mnard.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

The Secretary submitted to the Committee the following documents :

1.—Report from the Superintendent of Purchases and Sales, submitting a copy of the orders and requisitions for asphalt from the month of January 1913 up to date.

2.—A communication from the City Comptroller and Auditor, transmitting all the warrants in payment of accounts for the supply of asphalt and Shawmut blocks.

3.—A communication from the Elder Ebano Co. stating, in reply to the question put by this Committee, that they never sold asphalt to any City at a lower price than that charged to the City of Montréal, and offering to allow the Committee to examine their books in order to verify said statement.

4.—Communication from the City Comptroller stating that he is not in position to declare if the asphalt sold to the City is weighed with or without the barrel.

5.—A communication from the Superintendent of Purchases and Sales, stating that the asphalt is weighed with the barrel and that no reduction is allowed for the weight of the barrel.

All the above documents were laid on the table as exhibits.

The Secretary informed the Committee that he had not yet received replies from the City Engineers to the questions put to them.

Mr. Paul E. Mercier, Asst.-Chief Engineer, was then called before the Committee and after having sworn before the Chairman, to answer the truth and nothing else